



PUBLIC : Cette formation concerne les personnes en charge de la facturation électronique des marchés publics.

PRÉ-REQUIS

Connaissances et/ou pratique du code de la commande publique. Principes de l'achat public et déroulé de l'exécution des marchés.

OBJECTIFS

Permettre aux participants de maîtriser la facturation électronique et le traitement des factures sur CHORUS PRO

- ❑ Connaître le contexte réglementaire / compréhension de CHORUS Pro
- ❑ Savoir créer un compte utilisateur, une fiche technique
- ❑ Maîtriser le traitement des factures, GDG, situations

DURÉE / MODALITÉS / FORMATEURS

En présentiel : sur une journée de 7 h

(3 h 30 le matin, déjeuner offert, 3 h 30 l'après-midi)

En distanciel : sur 2 demi-journées de 3 h 30 chacune

- ❑ Cette formation est délivrée en mode mutualisé
- ❑ Elle peut être réalisée en mode INTRA
- ❑ La formation se déroule en petits groupes de 2 personnes (minimum) jusqu'à 12 personnes
- ❑ Nos formateurs sont des juristes de profession, praticiens de la Commande Publique avec au minimum 10 années d'expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exemples concrets sur le site chorus-pro.gouv.fr

- ❑ Projection à l'écran du support de formation
- ❑ Démonstrations en ligne
- ❑ Analyse de cas concrets
- ❑ Questions / réponses

CONTENU

- ❑ Présentations / Tour de table, énoncé des attentes
 - La réglementation
 - Comprendre les clauses financières du marché
 - Comprendre le fonctionnement d'un Acheteur
- ❑ Le cadre juridique de la facturation électronique
- ❑ Définitions spécifiques à CHORUS
 - Compte, utilisateurs, structures, espaces
 - Création de son compte personnel
- ❑ Administrer sa structure et les utilisateurs rattachés à sa structure :
 - Compléter les informations de la structure
 - Rattacher d'autres utilisateurs à notre structure

Cas concrets, difficultés pouvant être rencontrées, solutions

- ❑ Le Cas des factures simples fournitures et services :
 - Distinction entre dépôt et saisie d'une facture pour les entreprises
 - Le dépôt des factures par les entreprises
 - Suivre l'historique des états d'une facture
 - Le traitement des factures par l'Acheteur
- ❑ Le cas des factures travaux :
 - Distinction des modes « avec MOA » et « sans MOA » pour les Acheteurs et conséquences sur la réception des factures
 - Le dépôt des factures par les entreprises
 - La validation par le MOE
 - Le traitement des factures par l'Acheteur
 - Le cas du DGD
- ❑ Le cas des factures en cotraitance ou en sous-traitance



Questionnaires d'évaluation



Validation des acquis



Supports de formation



Certification de réalisation